



Ambassade de la
République Populaire Démocratique
de Corée en Suisse

En	FMD	R/K	X		
Datum	3 5				
Visa	Rh				
EDA		03.05.94		11	
p. B. 73. Corée. O. 1.					

Muri, le 30 avril 1994

No 40/94

L'Ambassade de la République Populaire Démocratique de Corée en Suisse présente ses compliments au Département Fédéral des Affaires Etrangères et a l'honneur de lui transmettre les déclaration du Ministère des Affaires Etrangères de la R.P.D. de Corée en date du 28 avril et la reponse du Porte-Parole du M.A.E. en date du 27 avril 1994 .

L'Ambassade joint à la note la traduction de ces déclarations.

En vous souhaitant bonne reception de la note , l'Ambassade de la République Populaire Démocratique de Corée saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa très haute considération.

Au Département Fédéral
des Affaires Etrangères
3003 Berne



DECLARATION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE

les arbitraires des Etats-Unis qui violent l'Accord d'armistice de Corée et paralysent l'appareil de surveillance d'armistice sont arrivés actuellement à leur point culminant.

Après avoir conduit à la rupture le 3e round de leurs pourparlers avec la République Populaire Démocratique de Corée (RPDC), qui devait ouvrir la perspective à la solution des rapports bilatéraux, les Etats-Unis d'Amérique sont en train de déployer à une grande échelle leurs forces armées dans péninsules coréenne et ses alentours.

En faisant fi de la protestation unanime de notre peuple et de l'opinion mondiale, ils ont fini par introduire en Corée du Sud des missiles "patriot" pour les placer en état de combat jusqu'à la fin d'avril et annoncé qu'ils effectueront au mois de novembre prochain les manoeuvres militaires conjointes "Team Spirit 94", essai de guerre nucléaire. Ils ont déjà disposé en Corée du Sud un bataillon des hélicoptères "Apache" et veulent introduire des matériels de combat pour une brigade. De plus, ils maintiennent toujours leurs forces navales déployées aux alentours de notre pays.

C'est une preuve évidente qu'ils ont dénoncé eux-mêmes en totalité l'Accord d'armistice de Corée qu'ils ont signé au nom de l'ONU avec la RPDC.

Etant donné que la péninsule coréenne est en état de cessez-le-feu, la non-introduction des matériels d'opération et l'interdiction de l'augmentation des forces armées y constituent une condition sine qua non pour le maintien de l'armistice.

Malgré cela, depuis le mois de juillet 1953 où ils ont signé l'Accord d'armistice de Corée, les Etats-Unis ont déjà annulé unilatéralement les points de l'Accord d'armistice en introduisant en Corée du Sud plus de 1 000 armes nucléaires et d'autres armements sophistiqués.

Auparavant, étant contraints par l'Accord d'armistice de Corée, ils introduisaient en Corée du Sud d'une manière camouflée et cachette une énorme quantité d'armements y compris des armes nucléaires mais, aujourd'hui, aujourd'hui, ils introduisent et disposent au grand jour des missiles modernes et des équipements militaires.

Cela démontre qu'ils ne reconnaissent plus la validité de l'Accord d'armistice de Corée et qu'ils ont annihilé l'existence même de l'accord.

Au cours de plus de 40 ans écoulés, loin de s'acquitter de leurs obligations découlant de l'Accord d'armistice en tant que partie directement contractante, ils ont systématiquement violé les points de l'accord et paralysé l'appareil de surveillance d'armistice.

Après la signature de l'accord d'armistice, leur violation de l'accord ayant été révélée par le groupe d'observation des nations neutres, ils ont expulsé unilatéralement de leur zone en juin 1956 ce groupe relevant de la Commission de Contrôle des Nations Neutres qui a été organisé en vertu du paragraphe 3 de l'article 11 de l'accord susmentionné, et en mars 1991, ils ont nommé comme membre doyen de leur côté un "général" sud-coréen qui, vu l'accord d'armistice, n'a aucune qualité ni aucune pertinence juridiques, paralysant ainsi les fonctions de l'appareil d'armistice.

A cause de ces actes injustes des Etats-Unis, l'Accord d'armistice ne reste qu'une feuille de papier sans pouvoir garantir la paix dans la péninsule coréenne, tandis que la Commission Militaire d'Armistice est devenue en fait un appareil nominal et incontrôlé.

A en juger par le fait que les Etats-Unis ont systématiquement violé l'accord d'armistice et ont accru massivement leurs forces armées dans la péninsule coréenne et ses alentours, menaçant par la force la RPDC, il est plus évident que leur vraie intention est d'étouffer les pays socialistes d'Asie dont la RPDC.

Le rôle de l'Accord d'armistice n'est plus valable en tant que mécanisme de contrôle pour empêcher les Etats-Unis d'introduire à leur gré en Corée du Sud les effectifs et les armements militaires et d'aggraver arbitrairement la situation dans la péninsule coréenne pour la conduire au bord de la guerre.

Dans ce contexte, se pose cette question: à quoi bon l'Accord d'armistice ou son appareil ?

Il est bien naturel que nous ne pouvons plus placer notre espoir sur l'Accord d'armistice de Corée et son appareil, du moment qu'ils ne prennent aujourd'hui aucune responsabilité pour stabiliser la situation et prévenir l'accroissement des armements dans la péninsule coréenne et qu'ils servent à camoufler la politique des Etats-Unis visant à étouffer la RPD de Corée.

Si le cessez-le-feu et la paix ont été maintenus jusqu'ici dans la péninsule coréenne, c'est grâce à la politique et la volonté de paix constantes de la RPD de Corée.

La persistance du système d'armistice définissant la RPD de Corée et les Etats-Unis, parties contractantes de l'Accord d'armistice, comme deux parties hostiles est à l'origine des problèmes complexes et aigus dont le problème nucléaire dans la péninsule coréenne.

La prolongation du cessez-le-feu depuis les années 50 jusqu'à aujourd'hui, 40 ans après sa mise en vigueur, est anormale à tous les égards.

La situation qui prévaut dans la péninsule coréenne montre que, pour éliminer l'antagonisme et promouvoir la réconciliation entre la RPD de Corée et les Etats-Unis ainsi que pour assurer

une paix et une sécurité authentiques dans la péninsule coréenne, il faut convenir l'Accord d'armistice en un accord de paix et remplacer l'actuel appareil d'armistice par un système d'assurance de la paix.

A ce propos, le Gouvernement de la RPDC propose aux Etats-Unis d'Amérique d'engager des négociations portant sur l'établissement d'un nouveau système d'assurance de la paix susceptible d'empêcher l'accroissement des armements et l'éclatement d'une nouvelle guerre, de stabiliser la situation et de garantir effectivement et sûrement la paix et la sécurité durables dans la péninsule coréenne.

Les Etats-Unis doivent abandonner leur psychose de confrontation et de guerre et sont appelés à répondre positivement à notre proposition de paix.

Pyongyang, le 28 avril 1994

REPONSE DU PORTE-PAROLE DU MINISTERE DES A.E. DE
LA RPDC SUR LE REMPLACEMENT DU COMBUSTIBLE DU
REACTEUR DE LA CENTRALE ATOMIQUE-PILOTE DU PAYS

Pyongyang, 27 avril (ATCC) - Le porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères de la RPD de Corée a répondu à la question qu'un reporter de l'ATCC lui a posée aujourd'hui en ce qui concerne le remplacement du combustible du réacteur de la centrale atomique-pilote de 5 megawatts du pays;

Dans le cadre du travail pour la normalisation de nos activités nucléaires pacifiques, nous allons commencer le remplacement du combustible du réacteur de la centrale atomique-pilote de 5 megawatts suivant le plan de gestion de cette centrale.

Comme nous l'avons déjà indiqué le 4 courant, l'application de la convention sur la conversion de notre réacteur de graphite en celui à eau légère est devenue une chose lointaine du fait de la mise en rupture du 3e tour des pourparlers RPDC-USA et d'ailleurs, la perspective de la reprise de ces pourparlers est sombre. Dans cette conjoncture, nous ne pouvons pas gêler indéfiniment la gestion de notre réacteur de graphite.

A en juger par les exigences techniques, le remplacement du combustible du réacteur de ladite centrale ne peut plus être remis.

Le changement du combustible du réacteur aura lieu cette fois-ci alors que n'a pas été encore dissipée notre position spéciale à nous qui avons suspendu l'entrée en vigueur de notre retrait du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Pourtant, invariable est notre intention de montrer la clarté de nos activités nucléaires.

De ce fait, nous avons décidé d'annoncer volontairement à l'AIEA notre plan de changement du combustible du réacteur et, en particulier, de permettre à ses inspecteurs d'assister à ce changement pour vérifier la non-diversion des matières nucléaires à un but non-pacifique et a délivré à temps aussi les visas d'entrée des inspecteurs demandés par l'AIEA.

Cette assistance comprendra suffisamment tous les points de l'inspection nécessaires à assurer la continuité des garanties tels l'observation du changement du combustible du réacteur, le mesurage de tout le combustible par le compteur de barres de changement utilisées, le blocus et le contrôle par l'AIEA sur le combustible changé, les activités concernant les dispositifs de scellés et de surveillance de l'AIEA et le contrôle des documents de fonctionnement et de compte.

Cela montre que malgré notre position spéciale, nous assurons activement l'inspection de l'AIEA avec le maximum de meilleure magnanimité et de bonne volonté.

Si le problème des activités relevant de la sphère d'inspection régulière ou ad hoc se pose au cours du combustible

du réacteur, cela pourra être admis après la solution globale de la question nucléaire aux pourparlers ultérieurs entre la RPDC et les Etats-Unis.

Dans l'actuelle circonstance transitoire où nous restons encore au statut spécial du fait de l'avortement de la 3e série des pourparlers en question, le changement du combustible du réacteur ne pourra être prouvé que par l'inspection destinée à l'assurance de la continuité des garanties confirmant le non-détournement de matière nucléaire dans un autre but.

Nous mettrons à fond ce combustible sous le blocus et la supervision de l'AIEA et assurerons suffisamment la continuité de données de garanties.

Nous étions également le problème de l'"inspection supplémentaire" sur le laboratoire radiochimique posé dans l'inspection de l'AIEA effectuée en mars dernier en le liant étroitement à l'attitude des Etats-Unis et du Secrétariat de l'AIEA.

De ce fait, nous avons déjà informé les Etats-Unis et le Secrétariat de l'AIEA de notre intention d'autoriser exceptionnellement, en accord avec l'évolution de la situation de l'heure autour du problème de l'échange des envoyés spéciaux Nord-Sud, la discussion du problème portant sur l'"inspection supplémentaire" en prenant en considération leur tendance ultérieure.

Malgré cela, si, au mépris de la bonne volonté de la RPDC, les Etats-Unis et le Secrétariat de l'AIEA, parlant de l'échantonnage lors du changement du combustible du réacteur, lui demandent irraisonnablement l'inspection faisant fi de son statut spécifique, ce ne sera rien d'autre qu'une tentative politique malsaine de livrer plus ouvertement que jamais à leurs machinations visant à étouffer la RPDC en mettant en cause ses activités nucléaires pacifiques.

En cas de la création de la situation complexe inextricable à cause de ce fait, nous ne pouvons jamais en endosser la responsabilité.

Quand les Etats-Unis et le Secrétariat de l'AIEA prendront une position équitable en voyant clair dans l'actuelle situation et en respectant le statut spécial de la RPDC, une occasion sera offerte de nouveau pour la solution radicale du problème nucléaire.